

# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION BOUÉE D'ESPOIR DU 21 NOVEMBRE 2016

**Exercice 01.11.2015 – 31.10.2016**  
**704 Bouées attribuées = 241 691 €**  
**Dons reçus = 251 082 €**

Les 186 adhérents présents ou représentés à cette 31<sup>ème</sup> Assemblée Générale, nombre très élevé dans le secteur associatif, témoignent de l'originalité de l'Association et du soutien apporté à ses bénévoles.

## 1. LE MOT DU PRÉSIDENT

Oui, les trois grands concerts donnés par l'ensemble Piacer Canto à Paris dans les églises de Saint Germain des Prés et de Saint Roch furent un très grand succès.

Ils ont clos les manifestations liées à nos 30 ans d'existence et d'actions de partage : 8 500 Bouées pour un montant de 5,5 millions d'euros.

Merci à tous, adhérents et bénévoles du passé et du présent.

Mais, cet été une surprise désagréable : faute de ressources, nous devons interrompre l'attribution de nouvelles Bouées pendant quelques semaines. C'est la première fois. Finalement, nous ferons 704 bouées, ce qui reste un chiffre élevé. Il n'en reste pas moins qu'il est indispensable d'augmenter nos ressources.

En effet, la demande augmente et notre vocation reste tout à fait cohérente avec les besoins du moment. Donner le coup de pouce nécessaire pour permettre le franchissement d'un cap difficile à des personnes qui veulent s'en sortir et qui le plus souvent s'en sortent.

Il faut donc que tous ensemble nous agissions pour développer les dons à Bouée d'Espoir.

Il faut noter la confirmation de l'intérêt de jeunes générations pour notre action :

- Marathons courus sous nos couleurs en France, en outre-mer à la Réunion, à Hong-Kong, Buenos-Aires, ...
- Jeunes entreprises qui, dans un esprit de partage, indexent leur don sur leur activité : LEMONTRI, Cours du Pont de Pierre, H2M, Mon Petit Pot de Miel, ...

Les Délégations sont maintenant au nombre de 4 avec la récente mise en route des Hauts de France pilotée par Paul-Pierre Piolé . Elle a rejoint Ile de France-Ouest (Colette Brault), Ile de France-Est (Jean-FrançoisEvrard) et Rhône-Alpes-Auvergne (Ghislain de Chatellus) et leurs équipes.

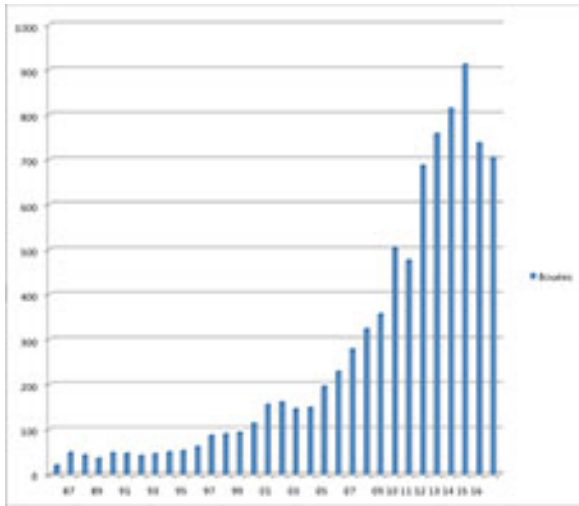
L'efficacité de notre fonctionnement se confirme. Il permet de répondre aux demandes dans des délais rapides qui correspondent bien aux situations d'urgence qui nous sont soumises.

L'Assemblée a salué le travail des bénévoles dont l'action généreuse permet de redistribuer 97% des dons reçus (3% de frais généraux).

## 2. BOUÉES ATTRIBUÉES

Le nombre moyen de Bouées attribuées au cours des 4 dernières années est de **800**. Ainsi se confirme le changement de dimension de Bouée d'Espoir depuis 2010.

C'est toujours avec la même exigence que 704 Bouées ont été attribuées cette année (contre 736 l'an passé), dans le respect de notre "équation" :



**« un cap difficile + la volonté de s'en sortir + un projet = une Bouée »**

La complexité de l'étude des dossiers, implique que le concept de "projet" soit apprécié, sans a priori, au cas par cas.

Sept équipes d'étude des dossiers d'au moins deux personnes sont opérationnelles : trois à Paris et une dans chaque délégation.

Les dossiers sont étudiés dans des **délais courts**, en liaison avec les Travailleurs Sociaux de structures

associatives et publiques, étant précisé que Bouée d'Espoir n'intervient qu'en dernier ressort, lorsque toutes les aides publiques ont été sollicitées.

Le montant total des Bouées attribuées s'élève cette année à **241 691 €** (contre 257 027 € l'an passé). Leur montant moyen est de **342 €**.

Quelques exemples de Bouées :

- Cette jeune femme et son fils ont obtenu, dans le cadre du dispositif SOLIBAIL, un logement de type T1. Mais son contrat de femme de ménage en CDD n'a pas été renouvelé. Elle ne perçoit actuellement que l'allocation de retour à l'emploi, et ne peut donc, dans l'immédiat, équiper son logement. Elle dormait, ainsi que son fils, à même le sol. Une Bouée lui a permis d'acquérir un lit pliant, en attendant de retrouver les moyens qui lui permettront de se meubler plus complètement.
- Cette jeune mère célibataire, avec un enfant en maternelle, habitait une résidence sociale à Gagny, qu'elle a dû quitter à cause d'un glissement de terrain qui a rendu l'immeuble inhabitable. Cette situation a désorganisé son budget, alors qu'elle vient d'être admise à une formation d'esthéticienne (GRETA). Elle sera rémunérée pendant toute sa scolarité. Il lui faut au départ acquérir le matériel nécessaire pour cette scolarité, un kit CAP Cosmétique, Esthétique, Parfumerie. Une Bouée lui en assure le financement.
- Ce jeune homme, originaire du Burkina Faso, est venu en France pour y poursuivre ses études d'infirmier. Il a obtenu un logement dans un centre d'hébergement de la Mie de pain, et a reçu pour vivre le secours de l'aumônerie de l'église qu'il fréquente. Ce qui lui a permis de se présenter au concours d'entrée dans un institut de formation spécialisé pour infirmiers, et d'y être admis. Les stages qu'il effectuera pendant sa formation vont le rendre autonome au plan financier. Mais cette formation nécessite des dépenses initiales : l'achat d'une tenue (vêtement et chaussures), qu'il couvrira en revendant ses livres d'études, un droit d'inscription, pour lequel il bénéficiera d'une aide par ailleurs, et des frais d'études, qu'une Bouée va prendre en charge.

Et, toujours, les coups durs et les imprévus de la vie : soudure de loyers, attente d'une première paie, dépôt de garantie, frais administratifs, besoin de documents officiels, ...

D'autres exemples de Bouées sont présentés sur le site Internet [www.boueedespoir.org](http://www.boueedespoir.org)

### 3. RESSOURCES

Le total des dons reçus s'élève à **251 082 €**. Ils se répartissent en 63% pour les dons de particuliers et 37% pour les Entreprises, Fondations et Associations.

Le reçu fiscal correspondant aux dons faits en 2016 sera envoyé au premier trimestre 2017.

#### 3.1 Entreprises et Fondations adhérentes

Nos efforts pour obtenir des fonds auprès des Entreprises et Fondations se sont poursuivis, avec un résultat satisfaisant de **92 361 €**.

En 2016, 22 Entreprises et Fondations d'entreprise, ainsi que 7 Fondations philanthropiques et familiales, nous ont apporté leur soutien.

Surprise cette année : une nouvelle grande entreprise est venue à l'Assemblée pour nous assurer de son aide dès le début 2017.

Mais, il y a aussi ces jeunes entreprises citoyennes citées plus haut qui sont importantes pour l'avenir

La fidélité de ces structures (dont la liste figure sur le site Internet) s'instaure peu à peu, mais il reste beaucoup à faire et il est indispensable d'en trouver de nouvelles. Nous avons besoin de coordonnées d'interlocuteurs que nous irons convaincre de soutenir Bouée d'Espoir. Toutes les pistes sont les bienvenues.

#### 3.2 Adhérents individuels

Le nombre des adhérents individuels est de **488**, en très légère hausse.

La moitié d'entre eux utilise le **prélèvement automatique** (notre grande force, puisqu'il assure un effet régulateur sur la trésorerie). Le don annuel moyen est de **527 €**.

Elle n'est que de **170** pour les **dons ponctuels**.

Le nombre des adhérents via internet augmente régulièrement.

L'équipe d'animation de Bouée d'Espoir, tout en exprimant à nouveau sa reconnaissance aux adhérents pour leur fidélité et leur générosité, rappelle l'importance de :

- réactualiser régulièrement le montant de leur don,
- faire des adhésions dans son environnement,
- ne pas oublier que Bouée d'Espoir est habilitée à recevoir des legs.

### 4. SITUATION COMPTABLE

Benoît de Blignières, Commissaire aux Comptes, a approuvé les comptes de l'exercice 2015-2016.

RECETTES (€)		DÉPENSES (€)	
Dons reçus	251 082	Bouées émises	241 691
Intérêts bancaires	187	Frais bancaires	1 391
Remboursement prêts	2 650	Frais généraux	7 742
Bouées annulées	6 900	Prêts non remboursés	2 882
<b>Total Recettes</b>	<b>260 819</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>253 709</b>
Excédent recettes au 31.10.16	7 110	Disponibilités au 31/10/2016	44 655

Remarques :

- Les frais généraux restent limités à 3 % des recettes
- Nous n'attribuons une Bouée que si nous disposons réellement du montant accordé.

## 5. UTILITÉ PUBLIQUE

La démarche de reconnaissance, initialisée lors de l'AG 2014, a été poursuivie avec persévérance et arrive dans une dernière phase après la validation du Ministère de l'Intérieur : la décision du Conseil d'État. Une réponse peut être envisagée début 2017.

## 6. VOTE DES RÉOLUTIONS

### 1ère résolution

Le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Benoit de Blignières étant arrivé à échéance à l'issue de l'assemblée générale du 16 novembre 2015, le Conseil d'Administration de l'association a décidé, le 16 janvier 2016, de nommer EXPERTS CONSEILS ASSOCIES en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et AUDIT CONSORTS en qualité de commissaire aux comptes suppléant, sous réserve de confirmation par la prochaine assemblée générale.

Cette désignation est donc soumise au vote de la présente assemblée pour validation.

### 2ème résolution

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée approuve les comptes de l'Association arrêtés au 31.10.2016 et donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

### 3ème résolution

L'Assemblée renouvelle le mandat au Conseil d'Administration d'Isabelle de Chauliac et de Jacques-Yves Jourdain.

Leurs mandats arriveront à expiration lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'année 2019.

Chacune de ces trois résolutions a été approuvée à l'unanimité des membres adhérents présents ou représentés.

## 7. DIPLÔMES D'HONNEUR

Deux diplômes d'honneur Bouée d'Espoir ont été remis cette année : Ghislain de Chatellus et Jacques Cherqui.

La lecture du texte de l'Abbé Pierre, « *Continuons à agir* » a clos l'Assemblée Générale.

***Bouée d'Espoir vous souhaite une très bonne année 2017 !***

BOUÉE D'ESPOIR a été déclarée à la Préfecture le 27 mars 1985. Publication au Journal Officiel daté du 24 avril 1985.

Après l'Assemblée Générale du 21 novembre 2016, le Conseil d'Administration est composé de : Isabelle de CHAULIAC (2019) – Florence DUMONT LACROIX, Trésorière (2017) – Christian GUILLERMO (2018) - Thierry HANNECART (2018) - Jacques-Yves JOURDAIN, Secrétaire du Conseil (2019) – Père Guillaume de MENTHIÈRE (2017) – Hughes MISSONNIER (2017) - Augustin PALUEL-MARMONT (2017) – Bernard PRUGNAT (2018) - Jean-Paul TAMAS (2017), Président.